

Les participants

Collectivités

- | | |
|-----------------|------------------|
| - M. Cheneau | Mairie de Donges |
| - M. Klein | Mairie de Donges |
| - M. Delalande | Mairie de Donges |
| - Mme Delalande | CARENE |

Enseignement

- | | |
|---------------|--------------------|
| - Mme Paraiso | Ecole Saint-Joseph |
|---------------|--------------------|

Associations

- | | |
|--------------------|----------------------------------|
| - M. Redsand | ADZRP |
| - M. Vignaud | ADZRP |
| - M. Doucet | Association de défense du Brivet |
| - M. Le Gal | Association de défense du Brivet |
| - M. Le Mélinaidre | Association Bonne Nouvelle |
| - M. Veiga | Association Bonne Nouvelle |
| - M. Morice | OSCD |

Riverains

- | | |
|---------------|-----------|
| - M. Du Réau | Riverain |
| - M. Gerbaud | Riverain |
| - M. Landreau | Riverain |
| - M. Nicolas | Riverain |
| - M. Plateaux | Riverain |
| - Mme Rogard | Riveraine |

Raffinerie

- | | |
|---------------------|--|
| - M. Billant | Directeur |
| - M. Van Raebroeckx | Responsable QSEH de la raffinerie |
| - Mme Louis | Service Communication de la raffinerie |
| - Mlle Berthé | Consultante Alphacoms |

Absents excusés : M. Dannequin (Collège Arthur Rimbaud), M. Bosque (ADZRP), M. Saget (Association Bonne Nouvelle), M. Deshayes (UCAID), M. Etchenou (Riverain).

Ordre du jour de la réunion

1. [Présentation du nouveau directeur de la raffinerie](#)
2. [Actualités de la plateforme](#)
3. [Résultats de la campagne de mesures acoustiques](#)
4. [Implantation d'un lieu de mémoire](#)

Prochaine réunion : Mercredi 8 février 2017 à 18h / lieu à confirmer

Synthèse des échanges de la réunion :

1. Présentation du nouveau directeur de la raffinerie

La raffinerie de Donges est dirigée depuis le 1^{er} septembre par Philippe Billant, qui prend la succession de Frédéric Pavard, lui-même appelé à d'autres fonctions au sein de la direction sécurité du Groupe Total au siège.

Philippe Billant a effectué toute sa carrière dans l'industrie du raffinage et a rejoint Total en 2013. Il a pour mission de conduire le projet de modernisation de la plateforme de Donges.

Eléments de parcours :

Philippe Billant a travaillé pour Shell pendant 16 ans et pour Pétroplus pendant 5 ans avant de rejoindre le Groupe Total en 2013. Au cours de sa carrière, il a occupé différents postes liés au raffinage (fonctions techniques et fonctions supports) au sein des sièges sociaux et a déjà dirigé une raffinerie. Chez Total, il a été impliqué dans le projet de transformation de la Mède.

Profil :

Philippe Billant est originaire du Finistère Nord ; il est marié et père de 4 enfants.

2. Actualités de la plateforme

Dans le cadre des mouvements sociaux du printemps, liés à des revendications externes à la raffinerie, la plateforme a subi un mois d'arrêt complet environ, suivi d'un temps de redémarrage assez long. Les unités fonctionnent actuellement de nouveau normalement.

Dès son arrivée, Philippe Billant a rencontré les salariés pour leur exposer sa mission sur le site, confiée par la direction du groupe :

- développer le projet de modernisation de la raffinerie de Donges, qui est confirmé par la direction du Groupe ;
- mettre en œuvre les actions nécessaires à l'accueil de ce projet dans les meilleures conditions : travail sur la performance, la sécurité, la disponibilité.

L'actualité du projet de modernisation sur ses deux volets :

- le contournement de la voie ferrée : Les études sont lancées ; une convention de financement des études d'avant-projet détaillé (APD) a été signée cet été entre les partenaires au projet. L'enquête publique est programmée pour mai-juin 2017, en vue d'une déclaration d'utilité publique fin 2017.
- la construction de l'unité de désulfuration : l'étude de faisabilité est terminée, la préparation de l'étude de détails est en cours (rédaction du cahier des charges de l'appel d'offres qui permettra de choisir le partenaire ingénierie pour cette étude). La montée en puissance du projet se déroule selon le calendrier initialement prévu.

3. Résultats de la campagne de mesures acoustiques

Rappel du cadre réglementaire concernant les émissions sonores de la raffinerie :

La plateforme de Donges est soumise à l'arrêté ministériel du 23-01-97 relatif aux ICPE (Installations Classées pour la Protection de l'Environnement). Dans ce cadre, des mesures sont réalisées tous les 3 ans par un organisme agréé.

- La dernière campagne de mesures avait eu lieu en 2011 ;
- En 2015, on a profité du grand arrêt complet (très rare) pour réaliser deux séries de mesures :
 - o 03/06 au 05/06 + 31/8 au 11/09 : émergences réglementées
 - o 31/8 au 11/09 : mesures en limite de propriété

Définitions

- **Bruit ambiant** : bruit moyen sur la zone lorsque l'installation est en marche (stable)
 - > mesuré en limite de propriété
- **Bruit résiduel** : bruit moyen sur la zone quand l'installation est à l'arrêt
 - > mesures faites à l'occasion du Grand Arrêt 2015
- **Émergence** : différence entre le bruit ambiant et le bruit résiduel
 - > mesurée au sein des habitations riveraines

Résultats de la campagne de mesures de 2015 : une seule non-conformité sur l'ensemble des mesures

- Mesures sur Zone à émergence réglementée : 1 non-conformité nocturne sur un point de mesure (il y a 12 points de mesure en tout).
A noter : ce bruit est possiblement étranger à la raffinerie puisqu'il est limité à 1 point et il n'est enregistré que la nuit (une chaudière domestique? une pompe à chaleur?).
- Mesures en limite de site : Respect total des niveaux sonores, pas de non-conformité

Retour sur les épisodes de bruit de juillet et de septembre 2016

- **Juillet 2016** : Bruits importants lors du redémarrage ; malgré une information en amont et les mesures prises, le fait que le démarrage ait été plus long que prévu a généré des nuisances inattendues (pics ponctuels à 80/85 dB en limite de site) et 6 plaintes.
- **Septembre 2016** : 3 plaintes ont été enregistrées sur une seule journée ; les investigations menées suite à ces plaintes n'ont pas permis d'identifier une source de bruit provenant de la raffinerie qui aurait provoqué ces nuisances ; il s'agissait d'une période de fonctionnement normal pour la plateforme.

Les engagements de la plateforme

Il est rappelé que la plateforme ajuste régulièrement ses procédés et méthodes et investit pour réduire durablement son impact sonore :

- Traitement du casing de la chaudière 8,
- Changement des brûleurs sur les fours de la DEE (diminution de 5 à 10 dB sur la zone),
- Changement des nez de torches (en 2009),
- Préfabrication des unités à l'extérieur du site,
- Etc.

En outre, la raffinerie a fait l'acquisition d'un sonomètre. L'objectif est de permettre aux équipes d'acquérir, au fil des plaintes, une connaissance plus fine des sources de nuisance sonore de la plateforme, ceci afin d'en corriger le maximum. Il a également été rappelé aux CMS (contremaîtres de services) que chaque plainte doit donner lieu à un déplacement sur site pour mieux catégoriser la nuisance.

4. Implantation d'un lieu de mémoire

Donges est, avec Oradour sur Glane, la seule ville à avoir été reconstruite sur un autre lieu géographique à la suite des bombardements de la seconde guerre mondiale ; l'ancien bourg était situé à l'emplacement sud de la raffinerie. Les seuls vestiges de l'ancien Donges sont la gare et quelques pierres de la nef de l'église.

En 1946, Armand Morvan, maire de Donges et directeur adjoint de la raffinerie, envisage de construire un monument commémorant cette époque douloureuse, en utilisant les pierres de la nef ; le projet est finalement « oublié » devant les urgences de la reconstruction.

Le projet a été relancé par l'équipe municipale actuelle en lien avec la raffinerie. Il a été porté par ces acteurs auprès de la Fondation du patrimoine et de la fondation TOTAL. En juillet 2016, la Fondation Total a donné une suite favorable au dossier et s'engage à financer le tiers de l'investissement. La Fondation du patrimoine financera aussi une partie. Le reste sera à financer par le biais d'une souscription publique, qui sera lancée par le Maire de Donges et la Fondation du Patrimoine le 30 septembre. L'emplacement envisagé par la mairie pour ce lieu de mémoire est le parvis de l'église ; des propositions complémentaires émergent en réunion, qui pourront être étudiées par la mairie.

A noter : à l'occasion de cet échange a également été rappelée l'histoire du château de Martigné, qui a dû être finalement rasé en raison de son état de délabrement. La question est posée de l'utilisation possible des gravats actuellement présents sur le site ; suite aux échanges, ce sujet, ainsi que plus globalement celui du patrimoine de Total sur la commune, sera mis à l'ordre du jour d'une prochaine réunion.